

Dr.sse Jennifer Taiocchi
Médecine Générale FMH
Médecin Expert pour Permis Group 1 et Group 2

**QUESTIONNAIRE A REMPLIR PAR LE PATIENT DEMANDANT UN
EXAMEN MEDICALE POUR LE PERMIS**

Mr/Mme..... Né/e le..... à.....

Telephone.....

Médecin Traitant:

Examen pour

- GROUP 1 (Privé)
- GOUPE 2 (Professionnel)

- 1) Portez-vous des lunettes pour conduire?.....
- 2) Votre permis mentionne l'obligation de porter les lunettes?.....
- 3) Avez-vous des appareils acoustiques? Si oui, quel coté?.....

4) Avez-vous un suivi par un médecin spécialiste?.....Si oui, complétez les informations:

- 1) Nom du/des médecin/s.....
- 2) Date de la dernière consultation.....

5) Dans les dernières 12 mois avez-vous été hospitalisé/e?.....Si oui, complétez:

- Quand?
- Pour quel problème?.....

6) Dans les dernières 12 mois avez vous souffert de un des évènement suivantes? Cochez la réponse et indiquez la date (même si approximative)

- un infarctus/crise cardiaque, le
- un AVC, le.....
- un accident, le.....
- une opération, le....., laquelle.....

7) Prenez-vous un ou plusieurs des traitements de ces catégories? Cochez la catégorie

- médicaments pour diabète?
- médicam. pour dépression ou anxiété ou autres maladies psychologiques
- médicaments pour les douleurs
- médicaments pour l'épilepsie
- médicaments pour le coeur

8) Avez-vous souffert dans les dernières 3 mois de:

- malaises ou perte de connaissance?.....
- somnolence diurne ou ronflement nocturne?.....
- perte d'équilibre ou vertiges?.....
- troubles de la mémoire?.....
- attaque de panique au volant?.....

9) Fait-vous consommation à risque de:

- Alcool?.....
- Substances stupéfiantes? Lesquelles?.....

10) Avez-vous subi un retrait de permis dans votre vie?.....

11) Avez-vous volontairement réduit votre kilométrage habituel dans les dernières mois?.....

Si oui, pourquoi?

Les informations demandés font partie intégrante de l'examen médicale, nécessaire à établir de manière précise l'aptitude à conduire selon les exigences médicales minimales établies par la Loi sur la Circulation Routière.

Le Médecin qui effectue l'examen médicale pour le permis est mandaté par l'autorité cantonale et, en agissant dans le rôle d'expert, est donc soumis aux disposition de la LCR.

Je déclare avoir répondu de manière correcte et transparente au questionnaire que je remets dans les mains propres au Médecin.

Léchelles, le Signature